



La Tourette de Luché Commune de Varennes (86)

A trois kilomètres au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varennes, La Tourette est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 151 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, dont une bonne partie est actuellement boisée.

Il se caractérise par un réseau dense connu de 34 galeries et de 30 salles souterraines anthropiques d'un développement longitudinal de 180 mètres, comportant de nombreux accès à la surface. Les fouilles programmées menées de 2012 à 2014 ont mis au jour un « fond de cabane » carolingien, trois grandes cours excavées ou carries, un ensemble de murs montés à la terre, 3 fours, 14 silos, 2 fosses et de nombreux trous de poteaux. L'étude céramique de Brigitte Véquaud a permis de dater l'occupation du IX^e au XVI^e siècle, ce que corroborent les sources d'archives étudiées par Anne Autissier.

En 2015, la fouille a concerné trois secteurs distincts : la galerie 102, accès à la cour excavée 86, la Zone d'ensilage 101 en surface et plusieurs sondages dans la carrière 85.

La galerie 102 creusée dans le substrat permettait l'accès à la carrière 86 par sa paroi nord. Longue de 11,40 m pour un dénivelé de 3,10 m, son développement en trois tronçons affecte la forme d'un S afin de gommer la pente. Il n'a pas été possible de déterminer si elle était partiellement couverte par une voûte ou par des dalles. Elle donne directement sur la carrière par une imposante feuillure de fermeture surmontée d'une arcade. Un emmarchement grossier apparaît au sol, complété par des feuillures doubles recevant probablement un escalier en bois, disparu aujourd'hui. Sa paroi sud présente deux conduits obliques couverts de noir de fumée, témoins de foyers appartenant à une salle souterraine antérieure au creusement de la carrière.

La Zone d'ensilage 102 installée dans un palier décaissé dans le rocher a livré deux nouveaux silos de grande taille, complétant les trois fosses découvertes les années précédentes. Ils confirment l'utilisation du site pour un stockage collectif. Leur spécificité est double : leur comblement se compose d'éléments de démolition de bâtiments (moellons taillés, nombreux fragments de tuiles) et de centaines d'ossements de chauve-souris. Cette zone comprend également une multitude de trous de poteaux ou de piquets, pour des structures

protégeant l'ouverture des silos et pour l'installation d'une palissade en bordure de creusement du palier. L'effet de paroi d'un second palier, supérieur, comme la présence d'arases de murs suppose l'existence d'un bâtiment couvrant l'espace. Par deux descenderies la zone communique avec la galerie 36 du souterrain. Hormis la présence de nombreuses feuillures de fermeture ou de blocage, cette dernière passe au-dessus d'une cavité antérieure qui n'a pas été fouillée, n'entrant pas dans la problématique annuelle.

La cour excavée 85 dégagée à la pelle mécanique en 2014 a fait l'objet de plusieurs sondages qui ont révélé des traces d'extraction du tuffeau.

Sur la chronologie du site, le mobilier confirme une occupation médiévale, allant du IX^e au XVI^e siècle. La difficulté pour phaser l'évolution est la quasi-absence d'une stratigraphie d'occupation, l'arasement en surface comme le remblaiement des divers creusements ayant bouleversé ou détruit les niveaux archéologiques en place. Malgré l'importante surface fouillée, et contrairement à l'hypothèse émise en 2014, aucun vestige d'habitat n'a été découvert : nous serions en présence d'un espace réservé à des activités agricoles ou artisanales. Cette affirmation s'appuie sur des faits comme la présence d'une trentaine de silos et de plusieurs fours. Ces faits semblent également montrer qu'il s'agit d'une organisation collective, soit générée par une communauté paysanne soit dirigée par une seigneurie, les deux pouvant cohabiter ou se succéder. La faible quantité des artefacts montrerait aussi une occupation purement saisonnière du site, liée aux activités. Prenant en compte les informations actuellement en notre possession, l'on peut toutefois avancer un phasage de l'occupation, caractérisée par un glissement spatial du nord-est vers l'ouest du site. Les installations primitives concernent un, voire deux, fond(s) de cabane(s) carolingien(s). Leur succède de la fin IX^e au XII^e siècles le creusement d'un vaste réseau de galeries et de salles souterraines dédiées au stockage de denrées agricoles. Au XIII^e siècle, le site semble ne plus être fréquenté. La dernière période d'occupation du site est caractérisée aux XIV^e et XV^e siècles par le creusement d'un ensemble de grandes cours excavées ou « carries », destinées à la fois à l'extraction de la roche locale, à l'amélioration des accès, à l'aération et à l'apport de lumière des galeries et salles souterraines.

En surface, la présence de fosses, de silos, de nombreux trous de poteaux et de murs atteste l'existence d'aménagements successifs, que ce soient des aménagements en matériaux périssables comme des bâtiments construits en pierre, mettant à mal la théorie de ces « souterrains refuges » perdus au fond des bois et ayant comme fonction unique l'accueil de populations fuyant l'insécurité, qu'aucun fait archéologique n'a jamais confirmé.

Au XVI^e siècle, le site est totalement abandonné, les structures de surface sont volontairement arasées, et les cavités souterraines comblées.

Daniel Vivier, responsable des fouilles archéologiques
danielvivier86@gmail.com